



-----COMPTRE-RENDU de la réunion du Conseil Municipal 5/2019-----

Du 2 septembre 2019 de 19 h 30 à 21 h 30

Joseph Berbett ouvre la séance à 19 h 30 en présence de **tous les conseillers sauf helena Schweitzer (procuration à Joseph Berbett) et Nathalie Colombé, non excusée.**

L'ordre du jour retenu est le suivant :

Décisions à prendre

- 1- **Le conseil approuve le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 29/04. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 17 juin 2019 UNANIMITÉ**
- 2- **Le conseil valide les nouveaux numéros des parcelles concernées par les trottoirs et l'aire de retournement rue Bellevue et du trottoir rue Principale.**

1/ aire de retournement

Vente MISSLIN : section 3 n°240/114 pour une contenance de 22 centiares,

Vente FREY : section 3 n°242/114 pour une contenance de 19 centiares et n°244/113 pour une contenance de 11 centiares

Vente BRISSINGER : section 3 n°229/48 pour une contenance de 54 centiares,

2/ rue Principale

Vente BURGUY : section 3 n°239/51 pour une contenance de 1 centiares,

Vente WIRA : section 3 n°237/51 pour une contenance de 56 centiares,

Vente LINDER : section 3 n°232/99 pour une contenance de 44 centiares,

Vente DEMUTH : section 3 n°230/100 pour une contenance de 45 centiares,

Vente BRAND : section 3 n°234/99 pour une contenance de 44 centiares,

3/ rue Bellevue

Vente consorts MISSLIN : section 3 n°214/114 pour une contenance de 18 centiares, n°212/113 pour une contenance de 20 centiares,

Vente KAUFF : section 3 n°180/112 pour une contenance de 11 centiares,

Vente DALLER : section 3 n°174/111 pour une contenance de 61 centiares, n°179/113 pour une contenance de 7 centiares,

Vente CONSORTS WIRA : section 3 n°210/108 pour une contenance de 34 centiares,

Vente FEDERSPIEL : section 3 n°208/107 pour une contenance de 63 centiares,

Vente PETER : section 3 n°206/106 pour une contenance de 29 centiares, n°204/105 pour une contenance de 21 centiares

Vente consorts WIRA Joseph : section 3 n°198/101 pour une contenance de 14 centiares, n°202/102 pour une contenance de 27 centiares, n°200/102 pour une contenance de 20 centiares

Vente DEMUTH : section 3 n°196/100 pour une contenance de 14 centiares,

- 3- **Le conseil approuve la proposition de la commission forêt de programme des travaux d'exploitation et d'état de prévision des coupes pour l'année 2020 . UNANIMITÉ**

Le conseil décide , suite au problèmes de dépérissement du hêtre, frêne et épicéa, d'exploiter la partie en jeunesse de la parcelle 6 (sur pied aux habitants). Les autres coupes du programme sont, pour l'instant, suspendues. Le conseil décide d'exploiter les chablis sur l'ensemble du massif forestier. Suivant le volume exploité, le conseil se prononcera , si nécessaire, sur l'exploitation d'une parcelle supplémentaire.

Le conseil approuve l'état d'assiette des coupes à marteler en forêt communale de BISEL, présenté par les Services de l'ONF pour l'exercice 2021 : parcelles 1, 3, 9, 10

Le conseil fixe la taxe d'affouage à 45,00 € TTC le stère (*la dernière augmentation date de 2014*),

Le conseil vote les crédits correspondants à la partie du programme pour les travaux d'exploitation approuvés.

4- Le Conseil approuve le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées 2019 de la Communauté de Communes Sundgau. **UNANIMITÉ**

La commune de Bisel est concernée par :

Compétence transférée à la commune : le Réseau d'Écoles du Jura Alsacien (Transports) : 1952,62 €

Participation au SDIS : 3 283,73 €.

La commune doit donc à la Comcom : $3\,283,73 - 1\,952,62 = 1\,358,11\text{€}$.

5- Le conseil accepte la répartition des coûts des interventions et travaux sur les réseaux unitaires dans les communes de la Communauté de Communes Sundgau. **UNANIMITÉ**

La communauté de communes a décidé de ne pas exercer la compétence relative aux eaux pluviales dans la compétence assainissement.

Le coût des interventions et travaux seront répartis à hauteur de 40% pour la commune et 60% du montant hors taxes pour la Comcom, après déduction des subventions.

Ces travaux ne concernent que le passage de caméras pour contrôle, les réparations, les curages de réseaux et les changements de réseaux dans le cadre d'un programme de la Comcom.

6- Le conseil vote la révision des statuts du Syndicat d'Électricité et de Gaz du Haut-Rhin.

UNANIMITÉ – une abstention.

Les modifications concernent :

-La propriété du syndicat sur les ouvrages des réseaux et les compteurs en particulier.

-L'accompagnement des collectivités pour l'éclairage et la planification énergétique.

-La mise en place de la Commission Consultative Paritaire Énergie.

-La possibilité de prendre des participations dans des sociétés commerciales, coopératives ou d'économie mixte.

-L'organisation d'une réunion publique.

7- Le conseil donne son accord pour l'achat d'un défibrillateur pour la MPT pour un montant de 1 944 €

UNANIMITÉ

Comptes-rendus de réunions

1- CCS - réunion de bureau du 4 juillet Joseph

-Les marchés de livraison des repas aux accueils de loisirs ont été attribués à l'entreprise API RESTAURATION pour un montant de 385 000 euros.

-Deux avenants ont été conclus pour la construction d'un accueil de loisirs péri et extra scolaire à Waldighoffen ainsi que le lot « Equipements de cuisine », reporté pour complément techniques.

-Les tarifs pour l'entrée à POTS'ARTS sont fixés à 14€ et 10€ (tarif réduit)

-Le bureau est saisi pour avis concernant la participation à un projet de recherche mené par le Département (Action sur les défis culturels des territoires), la mise à disposition de terrains autour de la station d'épuration d'Illtal à M. et Mme Munck, exploitants d'une pension de chevaux.

-Le bureau est informé des axes stratégiques et des objectifs du plan climat air(énergie).

-La micro crèche de Ferrette sera transférée de la résidence Mazarin à l'ancien siège de la CCJA à partir du 19 août.

2- Réunion en Sous-préfecture concernant l'élevage de M. Benoît FEDERSPIEL du 23 juillet.

3-Passage à Bisel des Brigades Vertes, de la DDCSPP pour l'affaire FEDERSPIEL Benoît le 22 août

4-Réunion d'information sur la mise en place d'un service de déchèterie dans le Jura Alsacien

L'ex Comcom du Jura Alsacien a transféré à la nouvelle Comcom Sundgau, un excédent de 400 000 euros.

Les 16 maires présents ont été sollicités pour se positionner sur le sujet :

10 (dont le maire de Bisel) ont opté pour la création d'une nouvelle déchèterie et 6 pour une extension.

A ceux qui ne le sauraient pas et à qui les Brigades Vertes devront l'expliquer :

-Un arrêté municipal fait obligation aux riverains de nettoyer trottoirs et rigoles.

-Il est interdit de déposer autre chose que des déchets verts dans la benne, même le 15 août.

-Des sachets sont disponibles devant l'école pour ramasser les crottes de vos chiens chez les voisins.

Informations

1- Urbanisme

- **Demande de permis de construire:** Néant
- **Déclaration préalable de M. BERGER Jean-Marie** pour la création d'un abri à bois clos au 18B rue d'Altkirch;
- **Déclaration préalable de M. BERBETT Vincent** pour la création d'une terrasse en béton au 11A rue Herbrig;
- **Déclaration préalable de M. ROTH Yves** pour la création d'une pergola au 4A rue du Moulin;
- **Déclaration préalable de M. MORANDI Ludovic** pour la mise en place de panneaux photovoltaïques au 38 bis rue Principale;
- **Demande de permis de démolir de M. BURTSCHY Samuel** pour la démolition d'un abri de jardin.
- **Déclaration préalable de M. BURTSCHY Samuel** pour la création d'un abri de jardin au 18 rue du Moulin;
- **Déclaration préalable de M. BERGER Marc** pour la mise en place d'un garage monobloc au 13 rue de Moernach;
- **Déclaration préalable de M. BERGER Sébastien** pour la création d'une pergola au 33 rue Herbrig;
- **Demande de permis de démolir de M. UEBERSCHLAG Frédéric** pour la démolition de l'escalier d'entrée suite à risque d'effondrement;
- **Déclaration préalable de M. UEBERSCHLAG Frédéric** pour la mise en place d'un escalier en colimaçon au 16 rue principale;
- **Déclaration préalable de M. MOSER Laurent** pour la mise en place d'une clôture et d'un muret au 18 rue de Niederlarg;

➔ **Ne commencez les travaux qu'après acceptation du dossier**

- **La vente de brioches au profit de l'APEI de Hirsingue aura lieu du 3 au 10 septembre. Faites bon accueil aux conseillers municipaux qui se chargent de la vente.**

- **Une journée de travail du conseil municipal pour l'installation de la balançoire au terrain de jeu notamment sera organisée le samedi 18 octobre à 8h .Toutes les aides sont les bienvenues.**

- **La rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions à Bisel et à Riespach**

L'actualité en photos :



Le départ de Florence Georges à l'École Maternelle

Les 85 ans de Mme Bernadette Berbett



Nos remerciements à Denisa, emploi d'été



Le fauchage au barrage par l'Epage



Le concert du trio Le Bouquin « Fasolut »



La rentrée des classes



Si vous voulez donner un coup de pouce aux organisateurs :

- apportez une pâtisserie le samedi ou le dimanche pour le buffet de desserts
- offrez un potiron pour la soupe.

Merci beaucoup

→Retrouvez toutes les infos sur le site de la balade : <http://marchegourmandebisel.e-monsite.com/>

→Retrouvez toute l'actualité et toutes les infos sur le site de la commune : <http://bisel.e-monsite.com/>